

L'APPRENTISSAGE DES MÉTIERS

CE QUE LES PARENTS DOIVENT SAVOIR

L'apprentissage des métiers en Ontario

L'apprentissage est un programme de formation pratique destiné aux personnes qui désirent exercer un métier ou une profession pour lesquels elles doivent apprendre de nouvelles compétences auprès de compagnons qualifiés.

La formation en apprentissage fait partie des itinéraires possibles après l'école secondaire, ou pourrait même être amorcée pendant l'école secondaire. Les autres destinations postsecondaires sont le collège, l'université ou le marché du travail.

La formation en apprentissage donne accès à des emplois bien rémunérés qui demandent beaucoup d'habileté, de jugement et de créativité. Les apprentis reçoivent un salaire tout en acquérant de l'expérience de travail, et leur salaire augmente à mesure que leur niveau de compétence s'améliore.



Avantages de commencer l'apprentissage pendant les études secondaires

Les élèves du secondaire qui envisagent d'exercer un métier ont de nombreuses possibilités pour « faire l'essai » de leur profession de choix.

En commençant leur apprentissage dans un métier quand ils sont encore à l'école secondaire, les élèves progressent plus rapidement pour devenir compagnons que les adultes qui optent pour le parcours traditionnel et démarrent leur formation après l'école secondaire.

S'ils planifient soigneusement, les élèves peuvent obtenir en même temps que leur diplôme d'études secondaires :

- une entente de formation signée par un employeur et enregistrée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités;
- l'adhésion à l'Ordre des métiers de l'Ontario;
- une partie des exigences de formation en milieu de travail;
- le niveau 1 de formation en milieu scolaire.

Lorsqu'ils auront obtenu leur diplôme d'études secondaires, les élèves peuvent passer à l'étape suivante de leur apprentissage et chercher un employeur prêt à les parrainer en tant qu'apprentis. Une fois l'employeur trouvé, il leur suffit de s'inscrire comme apprentis auprès du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Une autre possibilité serait que les élèves continuent de travailler chez l'employeur qui les formait quand ils étaient à l'école secondaire.

La plupart des apprentissages exigent de deux à cinq ans en raison de l'alternance de la formation en milieu de travail et en milieu scolaire.



accompagner chaque enfant
appuyer chaque élève



Ontario



La formation en apprentissage mène à de nombreux types d'emplois

Il existe actuellement plus de 150 métiers en Ontario. Leur exercice exige de savoir utiliser des outils et de la technologie, et, dans beaucoup de cas, de savoir travailler avec des gens. Les élèves peuvent choisir une formation en apprentissage dans quatre secteurs :

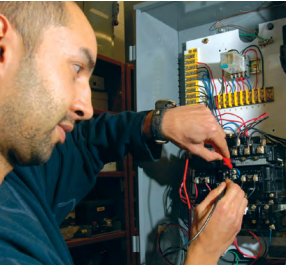
- secteur de la construction
- secteur de l'industrie
- secteur de la force motrice
- secteur des services

Voici des exemples de métiers dans les quatre secteurs :

- **secteur de la construction** : électricien; tôlier; briqueteur-maçon
- **secteur de l'industrie** : outilleur-ajusteur; dessinateur-conception mécanique; soudeur
- **secteur de la force motrice** : technicien d'entretien automobile; peintre de carrosseries automobiles; technicien de moteurs marins
- **secteur des services** : assistant social auprès des jeunes; coiffeur; chef; spécialiste de câblage de réseaux

La liste complète des métiers se trouve à

www.ordredesmetiers.ca/qui-sommes-nous/metiers-en-ontario.



Comment débuter un apprentissage

Certains cours de la 9^e à la 12^e année aident à préparer les élèves à un métier. Voyez avec la conseillère ou le conseiller en orientation de votre enfant les possibilités et les cours qui peuvent l'aider à mieux atteindre ses objectifs.

Voici comment les élèves peuvent se préparer à l'apprentissage :

1) se renseigner sur un métier – aller à un salon des métiers, visiter un lieu de travail, faire de l'observation au poste de travail, suivre un cours en éducation coopérative, suivre des cours de 9^e année liés à un métier, faire des recherches sur les professions.

2) se concentrer sur un des quatre secteurs (construction, industrie, force motrice ou services) – suivre des cours de 10^e ou de 11^e année liés à un métier, participer à un stage en éducation coopérative dans un secteur donné, participer au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario ou à un programme de la Majeure Haute Spécialisation ou aux cours à double reconnaissance de crédit.

3) choisir un métier particulier – suivre des cours du palier secondaire, y compris en éducation coopérative liés au métier et effectuer une formation en apprentissage en milieu scolaire.

Renseignez-vous sur la formation en apprentissage à :

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/apprentices/app_train.html

Les programmes d'apprentissage par l'expérience, comme la formation en apprentissage, aident nos élèves à atteindre l'excellence. Il s'agit là d'un objectif clé de la vision renouvelée du gouvernement pour l'éducation en Ontario. Pour en savoir plus, visiter www.ontario.ca/visionedu.

Appuyer les élèves dans l'élaboration de leur itinéraire personnel vers la réussite

Les écoles secondaires et les conseils scolaires offrent des programmes axés sur la préparation des élèves à la vie après les études secondaires (par l'entremise d'une formation en apprentissage, d'études collégiales ou universitaires, de l'intégration communautaire ou de l'entrée sur le marché du travail) et correspondant à leurs champs d'intérêt, à leurs points forts, à leurs besoins et à leurs aspirations. Ils les aident à réussir la transition entre l'école secondaire et la prochaine étape de leur vie.

Tracer son itinéraire vers la réussite place les élèves au cœur de leur propre apprentissage et les encourage à se découvrir eux-mêmes, à explorer diverses possibilités, à se fixer des objectifs et à faire des plans pour les réaliser.

Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie à : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/cps/index.html>